

Législatives partielles de la 8e circonscription de Haute-Garonne (11 et 18 mars 2018)

Lettre aux candidats

Réponse de Corinne Marquerie candidate PCF

Mesdames, Messieurs, chers et chères camarades de lutte,

Vous m'interrogez sur mes engagements à défendre la ligne de train Montréjeau Luchon.

Depuis 2014 vous avez pu me compter régulièrement dans la mobilisation citoyenne qui a fini par aboutir au financement de la reconstruction de la ligne pour 2020.

Ensemble, citoyens, élus, associations, partis engagés, nous avons gagné une partie du combat. Et la création de CDRIC a été un des vecteurs de cette première victoire.

Cependant ici comme ailleurs ni l'Etat, ni la SNCF n'ont consenti d'investissements pour organiser aussi le transport de marchandises, le croisement à Marignac, le retour du train de nuit Paris Luchon et surtout un mode de traction propre.

Quel que soit le résultat de l'élection, je resterai engagée, présente sur le terrain, dans les institutions si j'en ai l'opportunité, pour défendre la solution électrique et les investissements nécessaires au ferroutage et à la circulation des trains de nuit.

Les députés communistes, mais aussi sur le terrain les militants communistes feront tout pour que s'organise la résistance au projet de démantèlement du service public de Macron.

La mise en concurrence des lignes ferroviaires n'est pas une obligation! Le Règlement OSP européen cité à maintes reprises par le Gouvernement prévoit, art. 5 § 4 bis :

« L'autorité compétente peut décider d'attribuer directement des contrats de Service Public relatifs à des services publics de transport de voyageurs par chemin de fer :

a/ Lorsqu'elle considère que l'attribution directe est justifiée par les caractéristiques structurelles et géographiques pertinentes du marché et du réseau concernés (...)

b/ et lorsqu'un tel contrat aurait pour effet d'améliorer la qualité des services ou le rapport coût-efficacité, ou les deux, par rapport au précédent contrat de Service Public attribué. »

La France entre dans ce cadre.

Le rapport « recommande » l'ouverture à la concurrence pour les TGV et TER en 2023. Pourtant, en Île-de-France, il renvoie celle-ci à 2039 pour certaines lignes. Le Gouvernement n'est donc pas face à une « obligation », mais fait un choix !

Le gouvernement porte donc la totale responsabilité de sa politique de démantèlement.

Ce que je propose avec le parti communiste:

- obliger l'Etat et la SNCF à investir dans les trains, les lignes et les emplois au lieu d'utiliser l'argent public pour créer des filiales privées comme GEOLIS et OUIBUS.
- réunifier la SNCF comme entreprise nationale des chemins de fer pour garantir l'égalité de l'accès aux transports partout sur le territoire grâce à la péréquation des tarifs.
- relancer un véritable plan fret, levier majeur de l'indispensable transition écologique.
- mettre en discussion immédiate les conditions sociales et salariales, avec des objectifs concrets de revalorisation.

Cordialement,

Corinne Marquerie